

Financé par



3e Forum SYRIUS

4 nov. 2025 – Aéroport Marseille Provence



PROGRAMME
COORDONNÉ PAR



CO-ANIMÉ AVEC



Édito

SYRIUS entre dans une nouvelle phase. Après une première étape riche en enseignements – avec plus de +90 % des études déjà achevées – le programme a su transformer l’ambition de décarbonation en trajectoires concrètes. Il nourrit désormais les projets industriels du territoire et éclairent les politiques publiques.

Ensemble, nous avons su transformer l’ambition en action.

Forts de cette dynamique, nous préparons désormais la phase 2 de l’appel à projets ZIBaC (zone industrielle bas carbone), dont le dossier de candidature a été déposé en juillet 2025. Une nouvelle étape s’ouvre, portée par l’énergie d’un collectif uni autour d’un objectif commun : accélérer la transition d’un territoire industriel et aéroportuaire en pleine mutation.

SYRIUS, c’est la preuve que lorsque les énergies se rassemblent, l’innovation et la transformation deviennent possibles. Ensemble – industriels, acteurs publics et partenaires, nous pouvons bâtir un futur décarboné, compétitif et durable.

Corinne Ramombordes

Présidente de PIICTO,
Directrice des sites de Solamat-Merex Fos et Rognac

Présentation du Programme **syrius**



SYRIUS – **Synergies Régénératives IndUstrielles Sud**, est un programme de décarbonation industrielle lauréat de l'appel à projets national «zones industrielles bas carbone» (ZIBaC) opéré par l'ADEME dans le cadre de France 2030. Le Programme SYRIUS adresse une vaste zone allant de Fos jusqu'à Manosque en passant par le pourtour de l'Étang-de-Berre et le Bassin de Gardanne-Meyreuil – un des plus grands territoires industrialo-aéro-portuaires de France.

Porté et coordonné par l'association PIICTO, et animé avec ses partenaires, le pôle de compétitivité Capenergies, le réseau Novachim, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille-Provence, ainsi que l'aménageur historique de la zone industrialo-portuaire, le Port de Marseille-Fos, le programme rassemble un **collectif de 60 membres** incluant l'ensemble des entreprises industrielles et de logistique à forts enjeux du territoire.

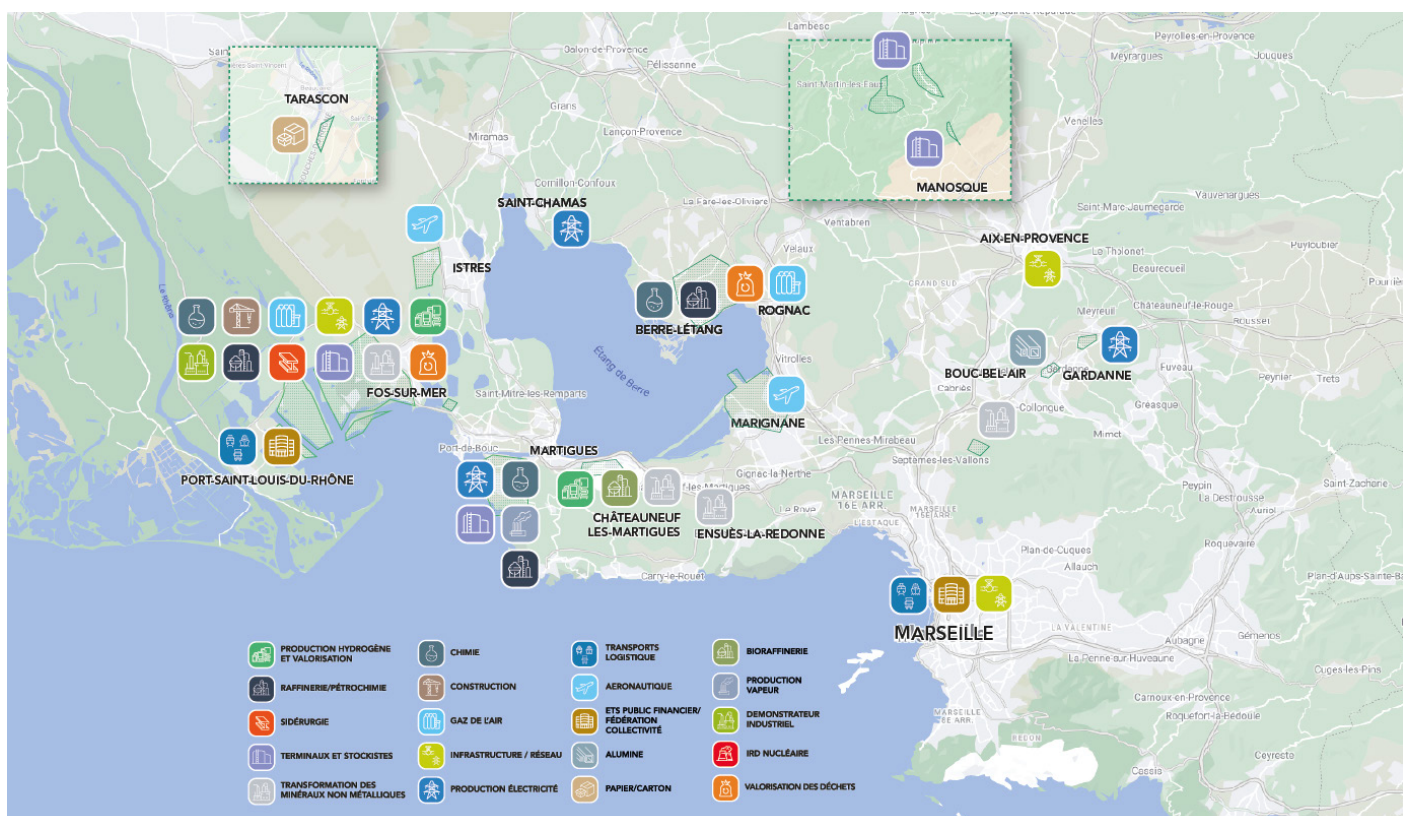
Parmi les acteurs industriels majeurs de la ZIP impliqués : ArcelorMittal, Kem One, Total Energies, LyondellBasell, Eiffage, Air Liquide, Elengy, Solamat, Merex, etc.

Les entreprises ayant rejoint le programme représentent **50 000 emplois directs** (140 000 emplois indirects/induits). Elles ont pour ambition, avec SYRIUS, de réduire significativement à horizon 2030 – 2040 – 2050 leurs émissions de gaz à effet de serre, avec un objectif final de **- 80% d'ici 2050**.

En effet, **plus de 18 millions de tonnes de CO₂ sont émises chaque année² sur ce territoire** (soit 15% des émissions nationales de l'industrie).



Le périmère d'action de SYRIUS



✦ L'objectif du programme est de :

1. Mobiliser les acteurs industriels majeurs du territoire ;
2. Mutualiser des études coûteuses réparties en 5 blocs thématiques ;
3. Élaborer des trajectoires de décarbonation en utilisant différents leviers ;
4. Accompagner les projets structurants de développement d'une industrie bas carbone ;
5. Mettre en œuvre des synergies destinées à transformer le tissu industriel, en réduisant significativement ses émissions de CO₂ et en développant la compétitivité.

Un engagement vers une transition ambitieuse, qui vise à maintenir un haut niveau d'activité économique et industrielle sur cette zone industrialo-portuaire (ZIP) tout en préservant les emplois et en veillant à ce que la décarbonation soit génératrice de nouvelles dynamiques industrielles et d'opportunités d'emplois.

Le Programme SYRIUS comprend deux phases :



✦ Pour la phase 1, le programme a disposé d'un budget total de 8 millions d'euros, financé à part égales par l'État et les industriels impliqués.

Pour la phase 2 (2026-2030), SYRIUS pourra faire appel à un budget d'aide publique pouvant aller jusqu'à 16 millions d'euros, pour un montant total qui pourrait aller jusqu'à plus de 40 millions d'euros.

La phase 1 : 2023 - 2025



« SYRIUS démontre que la décarbonation n'est pas une contrainte, mais un formidable levier de compétitivité et d'attractivité. »

Nicolas Mat

Secrétaire Général de PIICTO et coordinateur du programme SYRIUS

©Port de Marseille Fos

✦ L'objectif principal de la phase 1, qui se termine en fin d'année 2025, est de construire des scénarios de décarbonation du territoire afin d'atteindre les objectifs fixés par la stratégie nationale bas carbone (- 80% minimum d'émissions de CO₂ d'ici 2050 par rapport aux émissions de 2019) et de définir ainsi les infrastructures essentielles pour y parvenir.

28 études ont donc été réalisées. Elles ont été réparties en 5 axes stratégiques :

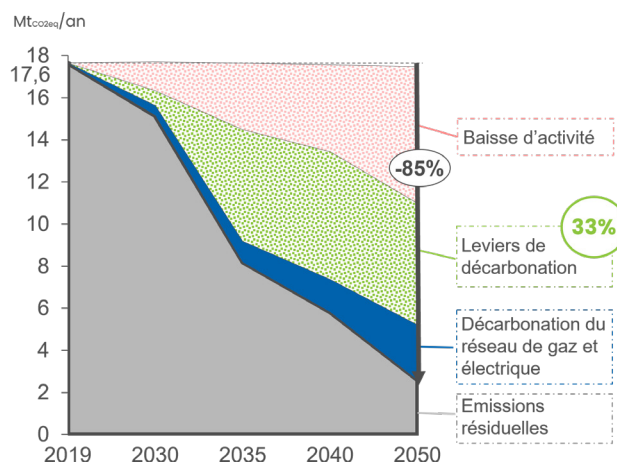
1. **Développement d'un hub énergétique bas carbone** avec des études portant sur l'électrification, l'utilisation d'hydrogène bas carbone ou encore la décarbonation du gaz et des coproduits énergétiques (14 études) ;
2. **Réduction des déchets** dans une optique d'économie circulaire et **optimisation des ressources grâce à la mutualisation** (3 études) ;
3. **Mise en place des infrastructures mutualisées pour capter, réutiliser et séquestrer le CO₂** (5 études) ;
4. **Optimisation et décarbonation de la logistique** (2 études) ;
5. **Développement local et attractivité** (4 études).

Cette première phase a été financée à 50% par l'État dans le cadre de France 2030 (opéré par l'ADEME) et à 50% par les industriels, pour un budget total global de 8 millions d'euros.

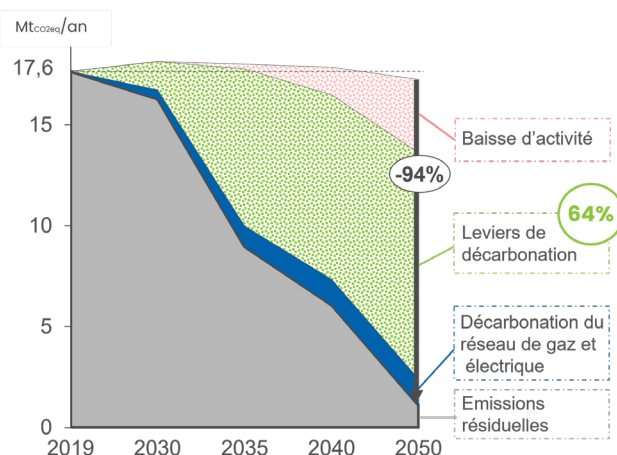
Scénarios de décarbonation

Suite à ces études, 3 scénarios de décarbonation ont été coconstruits avec les industriels du programme. Ces scénarios visent à décrire les différentes trajectoires possibles pour la réduction des émissions de CO₂ d'ici à 2050.

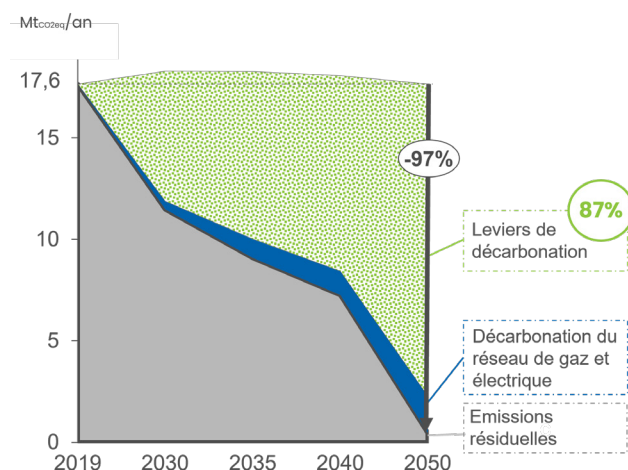
1. **Un scénario tendanciel.** Ici, la décarbonation est marquée par un fort ralentissement de l'activité industrielle – et donc par un faible niveau d'investissements. En l'absence d'une dynamique forte et d'infrastructures pertinentes, les efforts de décarbonation restent limités. Ils reposent principalement sur la baisse des activités, ainsi que sur le captage, la valorisation et le stockage du carbone.



2. **Un scénario central,** dans lequel la transformation progressive du territoire s'inscrit dans un contexte économique légèrement dégradé. Dans cette perspective, les projets de décarbonation les plus matures sont mis en œuvre en priorité, les plus ambitieux sont retardés. La mise en place progressive d'infrastructures mutualisées permet une décarbonation significative du tissu industriel, avec - 94% de baisse des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019, et la création de 3 000 emplois.



3. **Un scénario ambitieux,** dans lequel une transformation profonde du territoire s'opère dans un contexte économique favorable. Dans cette projection, les industriels existants déploient massivement tous les leviers de décarbonations identifiés, en bénéficiant d'une mise en place rapide des infrastructures nécessaires, et de nouvelles activités industrielles bas carbone qui s'implantent. Ce scénario permettrait la création de 5 000 nouveaux emplois accompagnée par l'essor des métiers liés à la transition énergétique, et d'atteindre une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 97% par rapport à 2019.

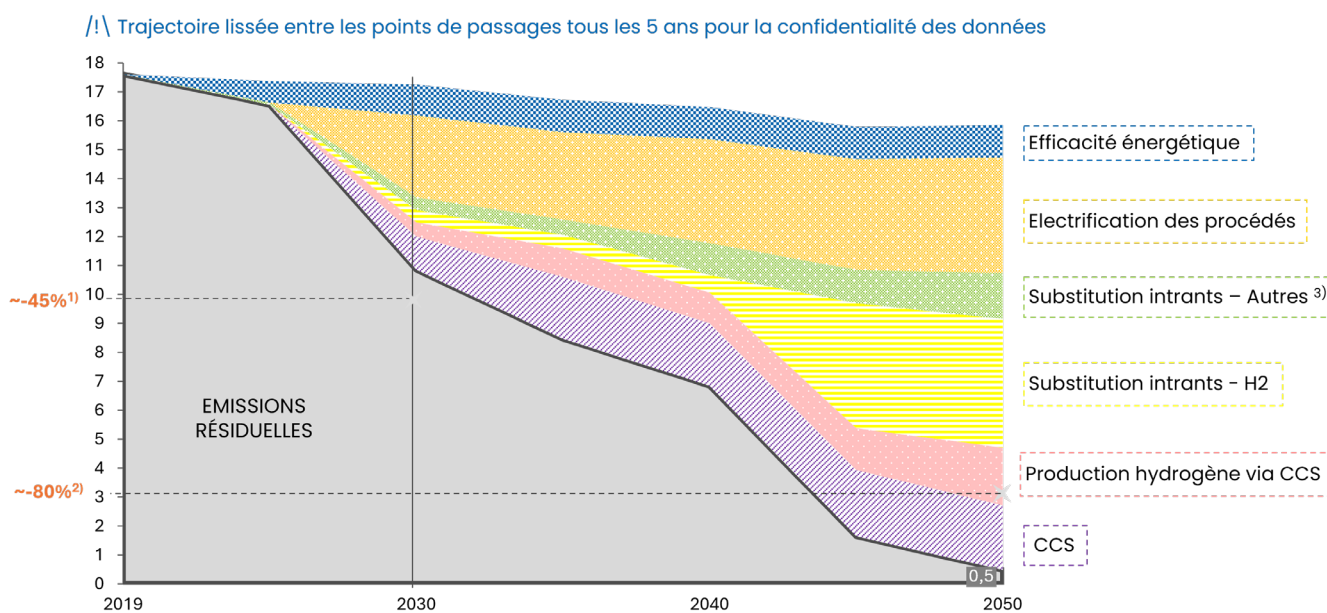


Les conclusions

Tous les scénarios montrent que **l'atteinte des objectifs de décarbonation ne peut pas reposer sur une solution unique** mais sur la mise en place quasi simultanée des différents leviers suivant :

- **L'amélioration de l'efficacité énergétique**, en particulier à court terme ;
- **L'électrification des procédés industriels** qui peuvent l'être en s'appuyant sur un **renforcement du réseau d'alimentation électrique**. L'électrification des procédés industriels des sites existants permettrait une baisse d'environ 20% des émissions directes, soit entre 3 et 4 Mt de CO₂ par an à horizon 2050, selon le scénario considéré ;
- **La diversification du mix énergétique et des intrants** (utilisation d'hydrogène bas carbone, et de produits de la biomasse, etc.) ;
- **L'utilisation de combustibles de substitution** ;
- **La récupération et valorisation de l'énergie dite « fatale »** (énergie générée par les procédés industriels mais non valorisée à ce jour).
- **Le captage, valorisation et stockage du CO₂** (technologie CCUS) dès 2030 pour les émissions résiduelles difficiles à réduire ou ne disposant pas encore de solution alternative mature à court terme. Ce levier de décarbonation est particulièrement adapté à de nombreux secteurs industriels du territoire SYRIUS.

EVOLUTION DES ÉMISSIONS FOSSILES DES INDUSTRIELS EXISTANTS par levier de décarbonation
Illustration basée sur le scénario **AMBITIEUX**



1) Objectif du SGPE de réduction des émissions industrielles et de production d'énergie entre 2019 et 2030;

2) L'objectif de la SNBC de baisse d'émissions entre 2015 et 2050 est de -81%, cela correspond à une baisse de -80% par rapport à 2019

3) Utilisation de bioénergies principalement

Quel que soit le scénario envisagé, il est nécessaire que ces leviers soient activés via le **développement d'infrastructures mutualisées**, avec en particulier :

- Le **déploiement d'un hub hydrogène bas carbone régional** (infrastructures de production, transport/distribution et stockage massif d'hydrogène, avec jusqu'à 5 Md€ d'investissements, dont 1,5 Md€ pour les infrastructures mutualisées) ;
- La **structuration d'un hub CO₂**, intégrant capture, transport et stockage géologique (entre 2 et 6 Md€ selon les scénarios).

La mise en place de ces solutions posera les bases d'une **transformation industrielle durable** qui renforcera la compétitivité du territoire tout en contribuant à l'**amélioration de la qualité de l'air** et à la **réduction des impacts environnementaux**.

Il est en outre important que d'autres dynamiques soient lancées, et notamment **la mise en place de filières d'économie circulaire**, via par exemple le recyclage de ferrailles par les sidérurgistes ou le recyclage chimique des plastiques usagés par l'industrie pétro-chimique.

La décarbonation des activités industrielles est essentielle au maintien de l'activité locale. Elle aura des répercussions positives au-delà des réductions directes des émissions des gaz à effet de serre : amélioration de la qualité de l'air, maintien et croissance de l'emploi local, création de richesses économiques au sein du territoire.

« À l'heure où l'Europe s'efforce à concilier enjeux climatiques et économiques, la dynamique collective engagée autour de la décarbonation du territoire de Fos-Etang de Berre est une formidable occasion de faire la démonstration par la preuve que cette double ambition est réalisable ! C'est justement grâce à la vision collective, construite notamment grâce aux apports du programme SYRIUS autour d'une complémentarité pertinente de différentes solutions, que le défi de la réindustrialisation et de la compétitivité pourra être gagnée grâce à la nécessaire transition énergétique ».

Annaïk JUHUETTE-JOUEUNE
Directrice Générale de Capenergies

La phase 2 : à partir de 2026



La seconde phase du Programme débutera en 2026. Elle sera centrée sur la mise à jour et consolidation des scénarios de décarbonation de la zone, ainsi que sur :

1. L'exécution concrète des solutions et technologies dégagées dans les conclusions de la phase 1 ;
2. L'intensification des partenariats ;
3. La consolidation des synergies entre les industriels, les services de l'État et les collectivités pour faire de la région une vitrine de l'industrie décarbonée.

✦ 1. Exécution concrète des solutions et technologies

Développement d'un hub hydrogène décarboné

L'hydrogène bas carbone est amené à jouer un rôle essentiel dans la transition énergétique, en particulier dans les secteurs industriels difficiles à électrifier. Les études issues du Programme SYRIUS concerneront notamment le développement des infrastructures qui permettront de produire, distribuer et utiliser cet hydrogène à grande échelle dans les processus industriels. La disponibilité et la compétitivité de l'hydrogène bas carbone/renouvelable sur notre zone sera aussi un levier important pour attirer de nouveaux investissements industriels et développer de nouvelles filières économiques, renforçant ainsi la compétitivité du territoire.

Parmi les prochaines étapes du Programme SYRIUS

- Affiner la vision du hub local hydrogène bas carbone, notamment vis-à-vis des usages « diffus » (y compris l'axe rhodanien), de l'approvisionnement à partir de molécules bas carbone dérivées (ammoniac) et des synergies avec l'économie des molécules bas carbone dérivées (méthanol, etc.) ;
- Approfondir les études sur les projets d'infrastructures (transport, stockage, terminaux import / export) hydrogène et molécules dérivées, y compris les opportunités de conversion des infrastructures pétrolières existantes ;
- Étudier la synergie entre systèmes de production d'hydrogène par électrolyse et réseau électrique.
- Etc.

Développement d'un hub CO₂

Les technologies de captage, valorisation et stockage du CO₂ (CCUS) constituent un moyen innovant de capturer le CO₂ directement à la source, de le réutiliser dans d'autres processus industriels (production de carburants et molécules durables) ou de le stocker à long terme de manière sécurisée.

L'objectif est d'implanter des infrastructures permettant de développer la chaîne de valeur CCUS du CO₂ émis par les industries locales. Ce système permet de réduire considérablement les émissions résiduelles des secteurs où la décarbonation est plus complexe et de s'inscrire dans une approche durable, en alignement avec les objectifs climatiques fixés pour 2050. **Le Hub CO₂ a d'ores et déjà commencé à se structurer via le projet [Rhône CO₂](#).**

Parmi les prochaines étapes du Programme SYRIUS

- Approfondir la faisabilité de capture du CO₂ pour des sites industriels isolés et ne disposant pas d'une proximité immédiate avec des infrastructures existantes ou en projet ;
- Étudier une option d'export du CO₂ sous forme dense vers un site de stockage offshore ;
- Valoriser le CO₂ en méthanol ou en monoxyde de carbone pour des usages dans l'industrie chimique.
- Etc.

Mutualisation des infrastructures pour favoriser l'industrie circulaire

L'économie circulaire implique l'optimisation des ressources industrielles disponibles, avec une gestion collaborative des flux de matières, d'énergie et de déchets entre entreprises. Cela inclut :

- Le partage de ressources (énergie, chaleur, eau, matières premières) entre les différentes industries présentes sur le territoire ;
- La création de nouvelles filières de valorisation des déchets et co-produits du territoire pour en faire une ressource décarbonée pour l'industrie ;
- La création de réseaux énergétiques interconnectés (gaz, électricité, hydrogène).

Cette approche de mutualisation vise à maximiser l'efficacité des processus industriels tout en minimisant les pertes, à créer des synergies entre les entreprises, et à renforcer l'attractivité économique de la zone.

✦ 2. L'identification des partenariats

Le succès de cette phase repose également sur le **renforcement des partenariats stratégiques entre les acteurs publics et privés à l'échelle locale et nationale**. La collaboration entre les industries, les collectivités territoriales, et les structures de réseau (pôles de compétitivité, etc.) sera cruciale pour garantir une transition fluide et efficace.

L'association PIICTO, aux côtés de ses partenaires tels que Capenergies et Novachim, continuera de jouer un rôle central dans la coordination des efforts, tout en impliquant les autorités régionales et nationales pour soutenir les objectifs de décarbonation.

✦ 3. La consolidation des synergies entre les industriels, les services de l'État et les collectivités

Le Programme SYRIUS s'inscrit pleinement dans les objectifs stratégiques des politiques régionales et nationales en matière de transition énergétique et écologique. Porté par une dynamique collective, il contribue activement à la réalisation des engagements pris par la France pour lutter contre le changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

À l'échelle régionale, la Région Sud s'est fixée des objectifs ambitieux, avec une volonté claire de devenir la première région neutre en carbone d'ici 2040. Ce programme est une pierre angulaire de cette ambition, en s'attaquant directement à la décarbonation de secteurs industriels clés et en développant des infrastructures essentielles. Renaud Muselier, Président de la Région Sud, a souligné à plusieurs reprises l'importance de cette démarche pour positionner la région comme un leader national et européen dans la transition écologique.

« Avec notre Plan climat "Gardons une COP d'avance", nous avons fixé un cap clair : réduire de moitié son empreinte carbone d'ici dix ans. Avec SYRIUS, nous accompagnons nos entreprises dans cette transition et faisons du Sud un territoire exemplaire d'industrie durable »

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

Sur le plan national, le Programme SYRIUS répond également aux grandes orientations du Plan National pour la Transition Écologique et aux engagements pris par la France dans le cadre de l'Accord de Paris. Ce dernier vise une réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

En favorisant le développement d'un modèle industriel plus respectueux de l'environnement, SYRIUS participe directement à l'effort de décarbonation de l'économie française tout en soutenant la compétitivité des entreprises et leur adaptation aux exigences climatiques.

Les pouvoirs publics, à la fois locaux et nationaux, reconnaissent l'importance de ces initiatives pour répondre aux défis environnementaux globaux. Le soutien apporté à ce programme est crucial. Il reflète une volonté politique forte d'allier transition énergétique, innovation industrielle et développement économique durable.

La mise en œuvre des projets nécessitera des investissements massifs, tant publics que privés. Pour atteindre ses ambitions, le territoire devra s'appuyer sur un écosystème de financement solide, mobilisant à la fois des subventions publiques, des partenariats industriels et des investisseurs privés.

Un programme conditionné par des enjeux territoriaux

La mise en œuvre des trajectoires de décarbonation ne dépend pas uniquement de la faisabilité technique ou économique des leviers identifiés. Elle requiert aussi de disposer de certaines ressources clés qui peuvent, le cas échéant, constituer des contraintes pour la décarbonation de l'activité industrielle de la zone industrialo-aéro-portuaire allant de Fos jusqu'à Manosque en passant par le pourtour de l'Étang-de-Berre et le Bassin de Gardanne/Meyreuil **4 enjeux territoriaux** sont identifiés :

✦ 1. Enjeux liés à l'eau

L'eau est une ressource essentielle pour plusieurs leviers de décarbonation : le refroidissement des procédés industriels, la production d'hydrogène par électrolyse, la capture du CO₂, etc.

Les deux scénarios de décarbonation les plus ambitieux ('scénario central' et 'scénario ambitieux') prévoient une hausse notable de la consommation d'eau, en lien principalement avec le développement de nouvelles unités industrielles.

À titre de référence, les prélèvements actuels au sein du périmètre SYRIUS avoisinent les 85 Mm³/an, et pourraient atteindre près de 110 Mm³/an à l'horizon 2030, soit une augmentation d'environ 30 %.

Des leviers d'optimisation existent (boucles de réutilisation, technologies plus sobres en eau), moyennant des coûts d'investissement et d'exploitation plus élevés ou encore un besoin de foncier supplémentaire. Des synergies intersites industriels avec les stations d'épuration urbaines, pourraient permettre de réduire significativement les volumes prélevés.

✦ 2. Enjeux liés au foncier et à la biodiversité

Les trajectoires de décarbonation, en particulier dans le scénario ambitieux, génèrent un besoin additionnel de foncier qui pourrait atteindre près de 500 hectares, lié à :

- L'implantation de nouvelles activités industrielles bas carbone ;
- La mise en œuvre de projets de décarbonation intrasites (unités de captage de CO₂...) ;
- Le déploiement des infrastructures mutualisées (réseaux H₂, CO₂...) ;

La mobilisation de nouveaux fonciers devra également tenir compte des enjeux d'acceptabilité sociale, c'est-à-dire être perçue comme légitime, utile et bénéfique au regard des attentes, des valeurs et des inquiétudes du territoire où SYRIUS s'inscrit. Ce chiffre n'inclut pas les surfaces requises au titre de la compensation environnementale, qui seront définies ultérieurement lors des études d'impact spécifiques.

✦ 3. Enjeux liés au recrutement

La décarbonation des industriels existants engendre peu d'emplois directs à long terme, mais elle est indispensable au maintien de l'activité et des emplois industriels actuels.

En revanche, la création de nouvelles unités industrielles est porteuse d'un potentiel important de création d'emplois pérennes à moyen/long terme avec près de 5 000 emplois directs supplémentaires (selon le 'scénario ambitieux').

S'ajoute un besoin temporaire (plusieurs années) mais massif, de main-d'œuvre pour les phases de travaux, construction et mise en service, de la transformation progressive des sites industriels.

Cette dynamique implique des enjeux importants de formation et de montée en compétence sur ces nouvelles thématiques liées à la décarbonation, mais également des besoins accrus en logement.

✦ 4. Enjeux liés aux infrastructures logistiques

La réussite des projets industriels à venir repose aussi en partie sur la qualité des infrastructures de transport existantes comme sur celles à développer, tant pour les flux de marchandises que pour la mobilité des salariés. Et notamment :

- La création et la rénovation des infrastructures de transport existantes et des quais sur certains sites industriels, pour augmenter le taux de report modal² pour l'acheminement de leur matières première ou produits finis ;
- Le déploiement de stations d'avitaillement en carburants durables et de bornes électriques pour le transport routier ;
- L'augmentation des services de transports en commun, la mise en place de pôles d'échanges multimodaux et une réflexion sur les aménagements nécessaires à la mobilité du dernier kilomètre pour rendre ces solutions attractives.

Des aménagements ou des renforcements d'infrastructures (ferroviaires, fluviales, routières) s'avèrent nécessaires pour accompagner certains projets structurants, en cohérence avec les stratégies d'urbanisme et de développement territorial.

² Le report modal, connu également sous le nom de transfert modal, correspond au transfert d'une partie du flux associé à un mode de transport spécifique vers une autre catégorie de transport, ou vers un autre mode de locomotion

À propos de PIICTO et des partenaires d'animation du Programme **syrius**



L'association PIICTO, initiée dès 2014 au sein de la zone industrialo-portuaire de Marseille-Fos, a pour objet d'animer et de déployer une démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT). La dynamique d'EIT animée et déployée par PIICTO rassemble aujourd'hui plus d'une soixantaine de membres sur un périmètre allant de Tarascon à Gardanne-Meyreuil, en passant bien évidemment par Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer et le pourtour de l'Etang-de-Berre. Parmi ses membres, une cinquantaine d'industriels, le Port de Marseille-Fos, des collectivités (Région, Métropole, communes – Fos-sur-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Martigues) et des partenaires du territoire. L'objectif d'une telle démarche, mise en œuvre sur un territoire industriel aussi stratégique, est de concilier dynamisme économique et excellence environnementale.

www.piicto.fr



Capenergies, le pôle de compétitivité de la transition énergétique, est labellisé par l'État. Créé en 2005, il rassemble plus de 530 membres, dont environ 350 entreprises de toutes tailles (grands groupes, ETI, PME et start-ups), des laboratoires de recherche, organismes de formation, financiers et collectivités territoriales, actifs sur la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse, Monaco ou la Guadeloupe. Capenergies accompagne les acteurs de la transition énergétique pour l'émergence et le développement de leurs projets d'innovation et projets structurants au bénéfice du développement économique des territoires. Capenergies a animé dès juillet 2021 un comité de bassin Hydrogène Marseille-Fos et a contribué au montage du dossier du programme SYRIUS, lauréat de l'Appel à Projet ZIBAC. En tant que partenaire d'animation de ce programme, Capenergies met à disposition son expertise des enjeux énergétiques et sa connaissance des acteurs pour le pilotage des études projet concernant les différents vecteurs énergétiques (électricité, gaz dont hydrogène, chaleur, carburants de synthèse, etc.) et infrastructures associées.

www.capenergies.fr



Novachim, pôle d'innovation, est le réseau des entreprises et des laboratoires de la filière Chimie et Matériaux. Novachim stimule la compétitivité et les innovations des entreprises. Décarbonation, recyclage, transition énergétique, économie circulaire, souveraineté industrielle et innovation font partie des enjeux sur lesquels Novachim s'engage. Au cœur de l'écosystème régional, Novachim travaille, depuis près de 40 ans, à la conception, la mise en œuvre et au financement de projets innovants et d'investissements industriels, à la veille et la diffusion d'information, pour la croissance et la durabilité des entreprises. Créé par et pour les industriels, Novachim est labellisé par le Ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace pour son rôle d'interface entre les entreprises de la filière et les acteurs de la recherche académique, du transfert de technologies et de la valorisation de l'innovation

www.novachim.fr

SYRIUS : une industrie du Sud plus propre et plus durable

Engagée dans son plan climat « **Gardons une COP d'avance** », la **Région Sud** agit aux côtés des acteurs économiques pour réduire l'empreinte carbone de l'industrie. Avec le programme **SYnergies Régénératives IndUstrielles Sud (SYRIUS)**, porté par **PIICTO** et soutenu par la **Métropole Aix-Marseille-Provence**, le **Grand Port Maritime de Marseille**, **Capenergies**, **Novachim** et une cinquantaine d'industriels, la Région accompagne la transformation écologique de la zone de **Fos-sur-Mer**, véritable cœur industriel de la Provence. L'objectif est clair : **diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici dix ans**, tout en aidant les entreprises à adopter des pratiques plus propres, plus locales et plus économes en énergie. Depuis 2022, plus de **30 études et projets collectifs** ont permis d'identifier les pistes les plus prometteuses : réutiliser la chaleur produite par les usines, développer de nouvelles énergies locales, mutualiser certaines infrastructures... autant d'initiatives concrètes qui prouvent qu'écologie et industrie peuvent avancer ensemble. En 2025, la Région poursuit cette dynamique avec **cinq nouvelles études financées à hauteur de 500 000 €**, pour soutenir des projets d'énergie décarbonée, de modernisation portuaire et de développement économique local. Avec la **seconde phase du programme SYRIUS**, les partenaires poursuivent un objectif commun : faire de la **zone de Fos-sur-Mer** un **modèle d'industrie durable, créatrice d'emplois et d'avenir pour le Sud**.

www.maregionsud.fr

La Métropole Aix-Marseille-Provence compte plus de 1,9 million d'habitants et comprend 92 communes. L'institution exerce des compétences stratégiques majeures qui orientent le développement du territoire métropolitain. Dans le cadre de son Agenda du développement économique, adopté en juin 2022, la Métropole a défini six filières d'excellence, dont la filière « Environnement et Energie » avec l'objectif de structurer un écosystème de recherche, de développement et de production industriel qui comprend notamment les énergies renouvelables. L'ambition est de renforcer l'attractivité du territoire métropolitain, qui dispose de nombreux atouts, et de contribuer à sa souveraineté énergétique.

www.ampmetropole.fr

Acteur majeur du commerce international, le port de Marseille Fos accueille chaque année près de 10 000 navires et 4 millions de passagers, traite plus de 70 millions de tonnes de marchandises et aménage 10 400 hectares dans une démarche d'excellence environnementale. Situé stratégiquement sur les rives de la Méditerranée et au delta du Rhône, il est le seul port de cette région connecté à un fleuve de grand gabarit et la porte d'entrée naturelle de l'Europe. Il dessert 500 ports mondiaux dans près de 160 pays. Le port de Marseille Fos dispose d'espaces et d'infrastructures pour accueillir des activités maritimes, logistiques et industrielles. Il est capable de traiter un panel d'activités important allant de l'import à l'export de marchandises de tout type (vracs liquides, conteneurs, minerais, produits alimentaires, etc.). Il se distingue également par ses 3 millions de m² de plateformes logistiques accueillant des acteurs internationaux. Les activités industrielles telles que le raffinage, la sidérurgie, ou encore l'industrie chimique et la réparation navale avec notamment la "forme 10", troisième plus grande du monde, illustrent la diversité de son écosystème portuaire. Engagé dans une démarche d'excellence environnementale, le port de Marseille Fos mise sur une croissance économique durable et responsable. Il réduit l'impact des activités maritimes sur la qualité de l'air grâce à des initiatives telles que la connexion électrique des navires à quai et l'avitaillement au GNL.

www.marseille-port.fr



©Port de Marseille Fos

Contacts presse

Nicolas MAT

Secrétaire Général de PIICTO et coordinateur du Programme SYRIUS
nicolas.mat@piicto.fr | 06 76 01 54 32

Marion CAMARENA

Chargée de communication PIICTO
marion.camarena@piicto.fr | 06 99 00 26 52